

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 32 (1995)
Heft: 1202

Rubrik: Médias

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un enjeu symbolique pour la région lausannoise

Le 6 septembre 1994, le Conseil communal de Lausanne refusait le Plan partiel d'affectation au lieu dit «Gare du Flon», proposé par la municipalité. Mais par contre, l'avenir de la zone réservée à l'interface des transports publics reste en jeu.

REPÈRES

L'aménagement de la Vallée du Flon a toujours eu deux volets: le quartier proprement dit et l'interface.

L'échec récent du plan global aura pour effet de dissocier les deux aspects. L'aboutissement programmé du LEB oblige à donner la priorité à l'interface.

Sur cet objet au moins devraient se reporter les ambitions de créer une véritable «gare avancée».

(*cog/vb*) Ce sera la première grande opération de remodelage du quartier. Nœud du problème: comment traiter le flot journalier de quelque 50 000 usagers – 7000 à certaines heures – qui emprunteront quatre lignes ferroviaires: le métro Lausanne-Ouchy, avec sa parallèle du Lausanne-Gare, le TSOL (métro de l'Ouest lausannois), le train Lausanne-Echallens-Bercher et le futur métro nord-est (sans compter les lignes de bus qui passeront à cet endroit)?

Il est juste de prévoir des cheminements réduits au minimum: de nombreux passages ne seront que des transbordements de gens pressés. Il est tout aussi important de faciliter la vie quotidienne des usagers par l'aménagement de restaurants, boutiques, agences diverses. L'interface pourrait devenir une halte agréable et même un tremplin pour tout le centre. Elle irriguera aussi bien les offres commerciales déjà existantes dans le quartier que les offres culturelles ou artistiques comme le Théâtre du Métropole ou d'autres lieux à préserver ou créer.

Avec le refus d'entrée en matière du Conseil communal, le dossier est dès lors géré par le Département cantonal des travaux publics, de l'aménagement et des transports. En effet, il faut faire appel à la Loi fédérale sur les chemins de fer et à celle sur le droit d'expropriation pour définir les périmètres nécessaires. Si l'on s'en tient seulement à ces dispositions, la réalisation risque d'être étriquée. Il faudra alors sans doute passer par un Plan d'affectation cantonal. La volonté politique devrait permettre d'en faire aboutir une formule généreuse à la mesure de l'événement urbanistique et régional que constitue cet interface.

Des structures de concertation ville-canton sont désormais en place aux deux niveaux politique et technique et l'on verra d'ici peu si se confirment les bonnes dispositions des uns et des autres.

Parallèlement, le bureau Tschumi et Merlini, qui avait présenté un avant-projet «Métropont» tombé avec l'ensemble du projet Ponts-Ville s'est remis au travail, profitant des connaissances acquises antérieurement. L'avant-projet précédent avait un sens particulier dans une vision d'ensemble. La nouvelle situation permet de reprendre le problème librement.

La construction de la nouvelle gare, en liaison avec l'aménagement de toute la zone,

est appelée à prendre une valeur symbolique pour Lausanne et sa région, au-delà des questions de fonctionnement matériel. Il faudra que ce lieu soit agréable, beau, et qu'on ait envie de s'y rendre, de s'y retrouver.

Avec ses espaces publics, non seulement les usagers mais tous les Lausannois devraient être en mesure de le reconnaître comme un nouveau lieu d'identification collective, riche en significations diverses, par ses possibilités de liaisons au centre ville. Et aussi une manière de marquer le rôle régional de la capitale vaudoise au cœur d'un vaste réseau (par exemple, pourquoi ne pas y placer un studio de radio ou de télévision locale?).

Il faut donc faire appel à la volonté conjointe de la commune et du canton pour la réussite de cette entreprise susceptible de donner le ton aux aménagements ultérieurs de la plate-forme du Flon. En ce sens, l'interface devrait être une réalisation marquante. ■

MÉDIAS

Y aura-t-il un troisième programme local à Berne? Le groupe qui le désire a déjà eu l'occasion d'émettre pendant une semaine il y a quelques années. Il demande une concession pour *RaBe*, diminutif de Radio Berne, mais, pour ceux qui savent l'allemand, c'est l'équivalent français de «corbeau». Il s'agirait d'un émetteur de minorité pour les minorités.

Le consommateur est-il capable d'apprécier les nouveaux médias: CD-ROM, Journal électronique, On-line-services, Audiotex, journal interactif, télévision interactive, tout cela s'ajoutant aux médias traditionnels?

Deux instituts de l'Université de Berne: Science politique et Médias, en collaboration avec l'Université populaire, ont organisé au début de cette année une série de trois exposés sur la politique et les médias, présentés par des professeurs de Paris, de Vienne et de Münster en Westphalie. Le politologue venu de Westphalie s'est penché sur le journalisme d'investigation, ses nécessités politiques et l'éthique.